



## Bulletin d'informations

Août 2018/Septembre 2018

### Bien vivre ensemble : bonnes pratiques (bis)

Il est regrettable mais nécessaire de réitérer certaines règles. Nous souhaitons que chacune et chacun prennent conscience de ces désagréments qui affectent tout le village et le bien-vivre ensemble :

- les déjections et les excréments des chiens sont interdits sur la voie et les espaces publics ... (merci de les ramasser)
- les aboiements des chiens doivent être maîtrisés (merci de penser aux colliers à la citronnelle, aux colliers à ultrasons ...)
- l'élagage doit être effectué pour tous les végétaux (arbres, ronces ...) débordant sur la voie publique mais aussi sur les propriétés voisines
- les lits de nos rivières ne doivent pas devenir des dépôts d'ordures ménagères en tout genre, des déchets verts ..., risque d'embâcles dangereux ...
- tout dépôt sauvage est interdit ; tout dépôt auprès des containers est interdit (les sites de la déchetterie et des dépôts inertes sont proches)
- tout « feu sauvage » est interdit : nuisances olfactives, fumées, risque d'incendie ... amendes ...
- le stationnement des camping-cars ne peut être toléré sur les espaces publics (visibilité, sécurité, circulation des riverains ...). Des aires appropriées sont à rechercher par les propriétaires ...
- la signalisation (au sol et panneau) doit être respectée : stationnement, sens de la circulation ...
- les propriétaires de parcelles en forêt ou en bordure de cours d'eau doivent être vigilants au regard des chutes d'arbres (chemin fermé, embâcle ...)
- les servitudes (passages, voies d'eau ...) doivent être pratiquées en toute citoyenneté (seuls documents valables : les actes notariés)

Sans vouloir être moralisateur,  
nous vous remercions d'avance de votre compréhension et de votre civisme ...

### « La rumeur » dit que ...

... soi-disant le feu d'artifice offert par la municipalité à l'occasion de la « 40ème Jambonnade » a coûté cher. Tout d'abord Mr le Maire et le Conseil Municipal ont été sensibles aux remerciements de nombreuses personnes au regard de la qualité et de la durée du spectacle ... Pour le coût, Mr le Maire tient à votre disposition la facture, coût estimé très intéressant par des initiés ...

... soi-disant le recrutement d'un agent technique était acquis avant les entretiens ... Mr le Maire rappelle qu'il est normalement le seul décideur en sa qualité d'employeur et de « DRH » ; il tient à informer

- que le recrutement s'est fait en toute clarté au regard du « profil recherché »
- que les 14 candidats ont été reçus avec la présence de minimum 3 élus le même jour (numéro d'ordre par tirage au sort préalable)
- que la présentation pour l'analyse après les entretiens, au bureau municipal et à la commission municipale du personnel, a été faite par Mr le Maire anonymement et par numéro,
- que l'ensemble des élus a retenu unanimement le « numéro » du futur employé
- que des informations supplémentaires sur cet employé vous seront données après le prochain conseil municipal.

Conformément à son engagement et à ses orientations l'équipe municipale continue d'œuvrer pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens même si les moyens s'amenuisent d'année en année ; de gérer au mieux les finances sans des dépenses inconsidérées et démesurées ; de se référer aux normes et aux lois de plus en plus contraignantes ; de décider en toute transparence, en toute loyauté et surtout avec réalisme.

## ... durant l'été ...

### Vie municipale

Malgré les vacances, de nombreux dossiers ont dû être traités : organisations festives et sportives ; états des lieux (voirie, cours d'eau, bâtiments ...) suite aux conditions météorologiques ; problèmes de voisinage et/ou d'insécurité publique d'où courrier dans le cadre du pouvoir de police du Maire ; préparation de la rentrée scolaire ; réorganisation de certains pôles des agents de la commune ; relances administratives et des entreprises ; travail administratif communautaire ...

Pour traiter tous ces dossiers et autres (travaux ...), il faut signaler les contraintes nouvelles fixées par les lois, les normes qui n'en finissent pas de changer ..., la baisse des dotations de l'Etat (encore et encore ...), le plafonnement des travaux envisagés pour des subventions de moins en moins importantes, la charge de travail administratif grandissante, les règles de plus en plus contraignantes pour les cours d'eau, les fossés, l'accessibilité, la sécurité, les postes de travail ...

La météo a singulièrement rejailli sur les élus et sur les agents : tours du village dans la nuit et/ou au petit matin ; débordement des cours d'eau et mise en place de dérivations ; inondations et boues dans des bâtiments ; vivacité de l'herbe sur tous les espaces naturels et paysagers ; dégâts sur des lignes électriques (bâtiments, éclairage public ...) ...

### Les organisations estivales

- le succès de la 40<sup>ème</sup> Jambonnade : de meilleures conditions de travail pour les bénévoles, merci aux adhérents des associations qui ont participé à la création du local. Aucun incident pendant les soirées ...
- le Tour de France : il est passé rapidement le 27 juillet ..
- la rencontre de Football féminin : Paris FC – Girondins de Bordeaux le 18 août : qualité sportive ; public ; reconduction de ce « rendez-vous » pour trois ans

## ... c'est la rentrée ...

### Ecole

La rentrée a eu lieu le 03 septembre avec le retour à 4 jours d'école par semaine et donc l'arrêt des activités périscolaires (TAP). L'effectif est quasi-identique (99 élèves) et pas de changement au niveau des enseignants.

### Bibliothèque

Elle ouvre ses portes le samedi 08 septembre de 10 à 12 h puis toutes les deux semaines comme auparavant. Merci d'avance aux bénévoles gestionnaires.

L'activité « aquarelle » commencera le lundi 24 septembre (14 à 17h) et sera suivie de l'activité « parlerm ».

### Associations

C'est aussi la reprise pour les associations sportives et ludo-sportives :

- l'ESHA foot pour les jeunes à compter du 03 septembre ; les entraînements des plus grands ont repris et le championnat reprend.
- l'ESP ping pour les jeunes le mardi de 18h à 20h ; les entraînements des « régionaux » et des « départementaux » ont repris. Signalons que cet été Matéo Pagèze a effectué un stage en Chine et a participé au Mini-Championnat d'Europe à Strasbourg. Nos félicitations à ce champion !
- Pilatiko reprend à la salle des fêtes les lundi (18h), mardi (18h30) et mercredi (18h15).
- La Gym Volontaire reprend le lundi (à 19h) et le mercredi (à 19h15) à la salle des fêtes.

### Opération « tous à vos piles »

En partenariat avec la CCHB, nous vous invitons à déposer jusqu'au 03 octobre vos piles à la mairie et non pas à la déchèterie comme c'est l'usage. Cette opération suit la semaine européenne de la collecte des piles (du 03 au 09 septembre). Une pesée permettra de déterminer si les Pouzacais ont relevé ce défi. Merci d'avance de votre participation !

### Agenda - Manifestations

- « Journées du Patrimoine » les 15 et 16 septembre : l'église sera ouverte et l'exposition « regards sur Pouzac » sera présentée le samedi 15 après-midi à la salle des fêtes.
- « classique des Pyrénées » , course cycliste dames le dimanche 16 septembre avec usage exclusif temporaire de la chaussée : RD 8 (route d'Ordizan) de 12h20 à 12h45 et RD 935 et RD 26' (route d'Astugue) de 14h20 à 15h30. Merci d'avance de votre compréhension.
- « Marche Solidaire » ce rendez-vous annuel aura lieu le dimanche 14 octobre en matinée avec la participation de l'association ADOT.

BONNE RENTREE A TOUTES ET A TOUS